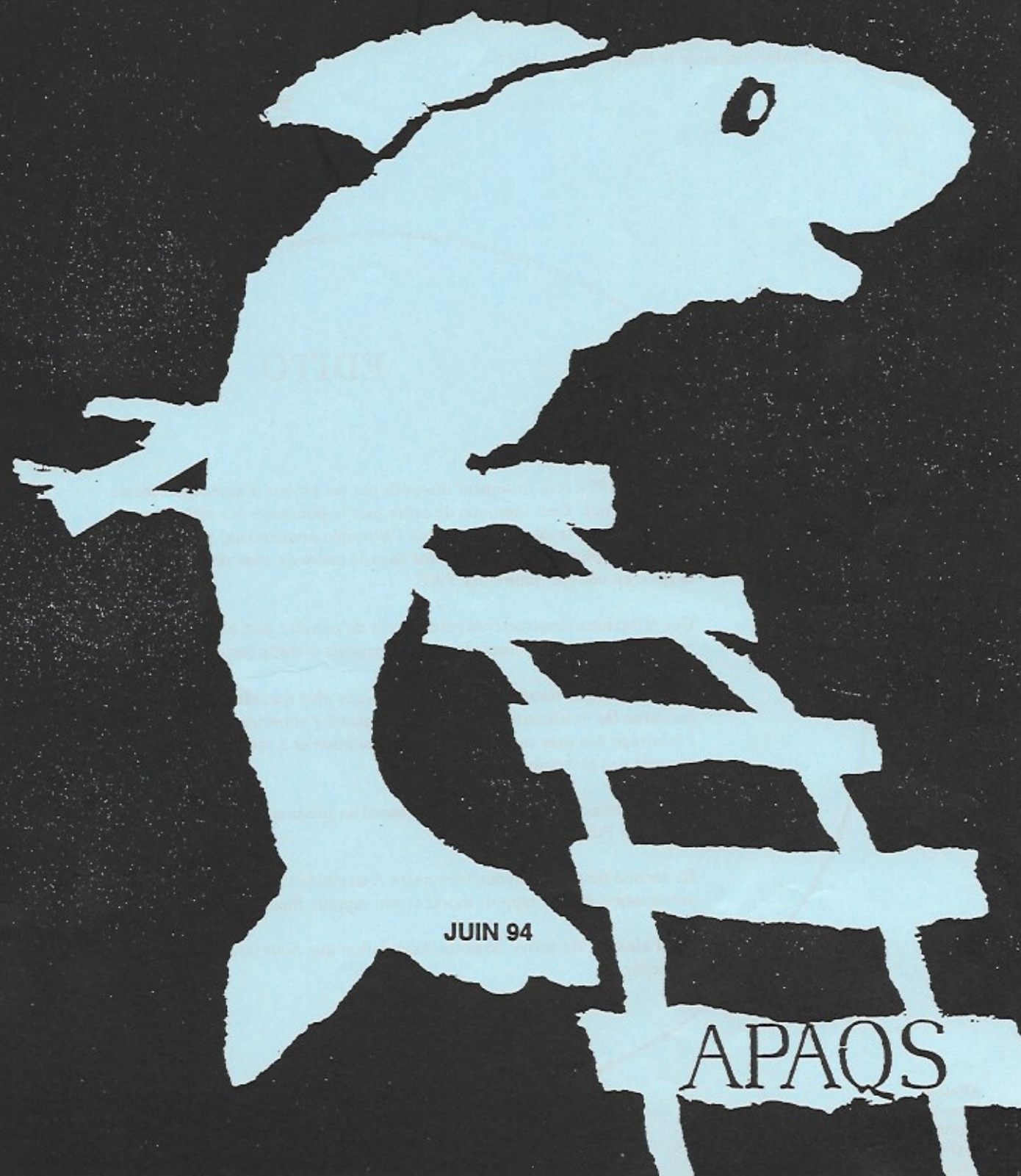


SEINE-INFOS

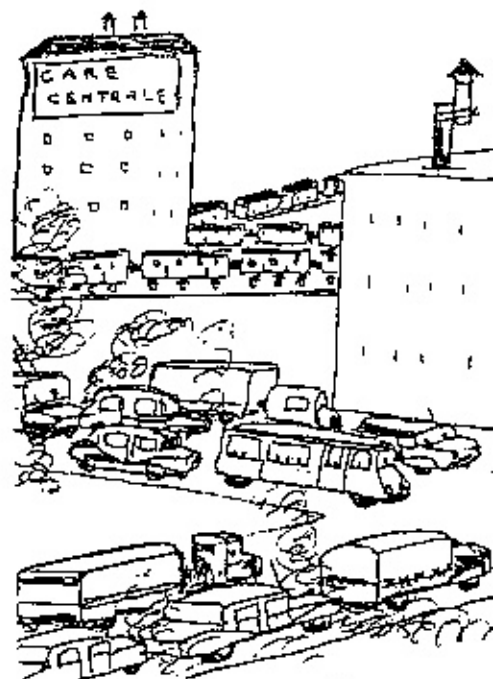


JUN 94

APAQS

Edito	P. 2
Lancement des études de "ZAC"	P. 3
Développement des activités commerciales	P. 4
Visite du Quartier	p. 5
Réflexions	P. 6
Assemblée Générale	p. 7
Poème	p. 8
La ballade des squatters	p. 9
Résultat du rébus...	p. 10

Supplément : Note d'information de la Mairie du 25/04/94



EDITO

L'année 1994 sera fortement marquée par les projets d'aménagement de notre quartier. Ceci implique de notre part la poursuite des réflexions communes sur le développement de l'activité commerciale, sur les aspirations plus précises souhaitées dans le cadre du remodelage induit par la mise en oeuvre future des ZAC.

Ces réflexions constructives permettront de prendre part efficacement aux concertations qui se feront, lors des processus d'étude des différentes ZAC.

Ceci ne doit pas occulter nos préoccupations plus quotidiennes en ce qui concerne les améliorations nécessaires quant à l'entretien des voiries, à l'éclairage des rues secondaires, à la circulation et à ses conséquences sur la sécurité des personnes.

Ce sont ces points que nous avons abordé en premier lieu au cours de notre "Réunion Publique".

En second lieu, nous avons tenu notre Assemblée Générale Ordinaire, avec présentation de son rapport moral et son rapport financier.

C'est ainsi la vie active de notre Association que nous voulons partager ensemble.

Jacques SUBITTE

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES

Après nos réunions de septembre et octobre 93, les acteurs économiques du quartier Seine (commerçants, artisans, professions libérales) ont été invités à donner des avis dans le cadre des études d'aménagement des Z.A.C. (Zones d'Aménagement Concerté) "Monttessuy" et "Bords de Seine", lancées par la municipalité.

Les points forts à retenir, pour les court et moyen termes, ont été les suivants :

- Affirmer le caractère "rue de village" de la rue de Draveil.

- Prendre en compte la dépendance des activités commerciales au transit piétonnier.

De ce fait il faudrait :

- Envisager la conversion de la rue de Draveil, entre la gare et la rue Monttessuy, en "zone 30",

c'est à dire un lieu privilégié de passage convivial entre piétons et véhicules, avec maintien du sens unique actuel et d'un stationnement courte durée.

- Promouvoir et favoriser la réhabilitation et la rénovation du bâti existant, avec recherches de subventions et aides financières éventuelles.

- Maintenir le flux piétonnier entre la gare routière, le parc de stationnement et la gare SNCF via la rue de Draveil.

- Renforcer les prestations administratives locales : poste, banques ...

- Diversifier l'offre actuelle, insuffisante en nature et en choix, telle que poissonnerie, restauration, station service,... en privilégiant à court terme l'occupation des locaux commerciaux disponibles existants, en aménageant un marché à structures mobiles, facteur d'animation, etc...

- Développer l'activité commerciale par la concrétisation de baux commerciaux, de devantures attractives, d'animations et de meilleures relations clientèle/commerçants.

- Développer les activités de l'annexe de la poste de la rue Monttessuy :

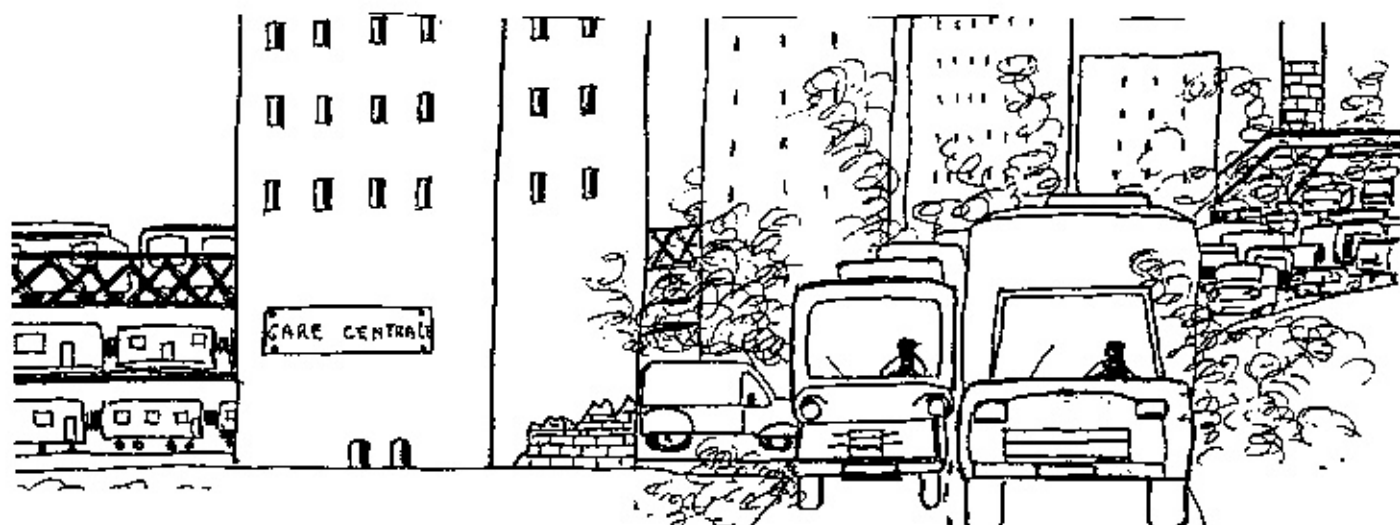
Suite au constat des prestations réduites fournies par l'annexe de la poste, un échange de courrier est en cours entre l'APAQS, la Mairie et la poste, demandant

- un service complet : heures d'ouverture, opérations postales, photocopieurs...

- la mise en place d'une billetterie.

Ces améliorations induiraient une fréquentation accrue du bureau, sachant e, outre qu'aucune succursale bancaire n'existe dans le quartier.

Souhaitons, à court terme, une réponse positive.



LANCEMENT DES ETUDES DES ZAC MONTTESSUY ET BORDS DE SEINE

Nous rappelons que l'objectif de l'APAQS est de promouvoir des propositions constructives, approchant ainsi sa contribution positive à l'étude des meilleurs aménagements du quartier à court, moyen et long terme. Des dispositions vitales devront permettre de faire face à des périodes transitoires, qui pourraient durer trop longtemps pour certaines activités commerciales.

L'APAQS n'étant pas un porte parole de la Municipalité et ne voulant pas nourrir des querelles de mots, il apparaît préférable de joindre à notre journal la note d'information du 25/4/94 de la Ville de Juvisy, qui a été distribuée par un élu municipal en début de séance de la réunion publique d'information de l'APAQS du même jour.

Regrettons simplement que cette note n'ait pas été annexée à la lettre aux habitants du 20/2/94, distribuée d'ailleurs de manière restreinte à une partie seulement de la population directement concernée.

Regrettons également qu'aucune allusion n'ait été faite sur l'opportunité vraisemblable de définir, à l'intérieur de chacun des projets des deux ZAC, une tranche prioritaire :

- ZAC Monttessuy, la zone des terrains "Supemec",
- ZAC Bords de Seine, la zone actuelle des terrains de la gare routière, du parc de stationnement régional (PSR) et de ceux situés entre la rue Danton et la rue Jean Danaux, avec étude du transfert de la gare routière et du PSR le long des voies ferrées (ce qui modifierait le parcours du flux

piétonnier en direction ou en provenance de la gare SNCF) et création de locaux d'activités côté Seine.

Le débat a porté sur des points plus précis concernant les études de ces ZAC.

- Réflexions sur :

- les zones à dominante logements, avec intégration dans l'existant,
- les meilleures implantations de crèches, de classes primaires et maternelles.

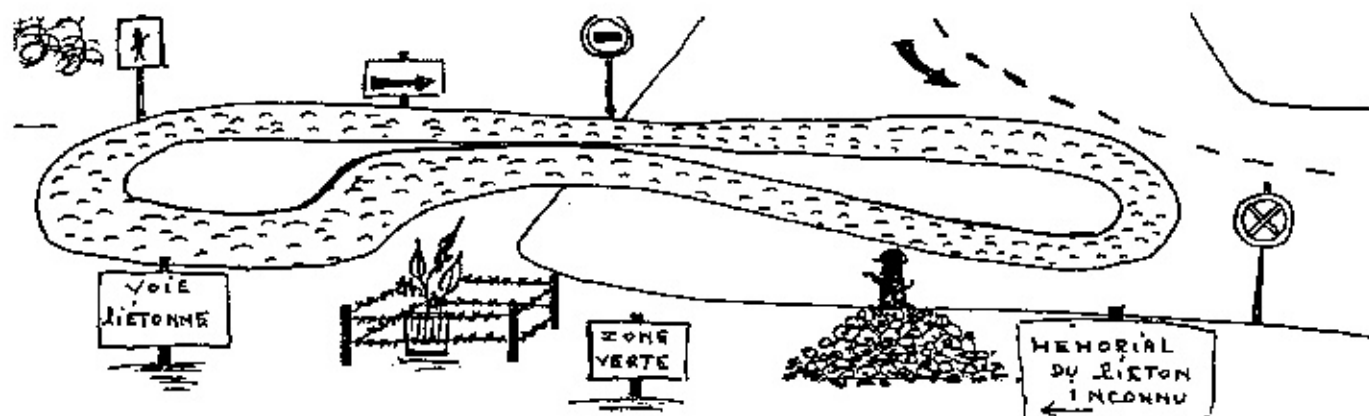
- Création de :

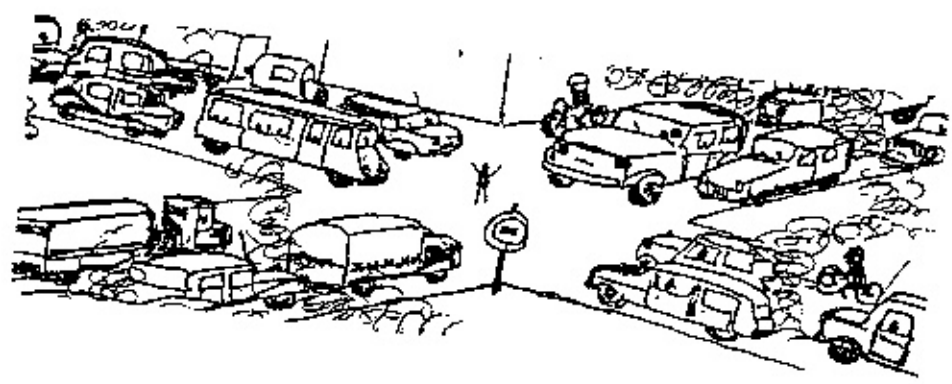
- zones de stationnement et station service,
- salles de réunions, activités culturelles en harmonie avec celles existant déjà dans Juvisy,
- gymnase, tennis,
- centre paramédical,
- maison de retraite; pourquoi pas dans l'ancien hôtel restaurant du Pays d'Oc ?

Il a été également souligné lors du débat, le sentiment de dégradation progressive du cadre de vie dans le quartier :

- sécurité,
- propreté,
- éclairage,
- environnement quotidien de squatters, skinheads, mendiants ...

ainsi qu'à la nécessité de porter une grande attention au respect de l'aspect visuel de l'environnement, telles les façades de certaines nouvelles constructions et les publicités, par exemple.





REFLEXIONS

Les habitants du Quartier Seine aimeraient que ce quartier soit vivable.
 A différents niveaux :

- au fil du fer (des chemins de fer)
- au fil du temps (des âges)
- au fil de l'eau

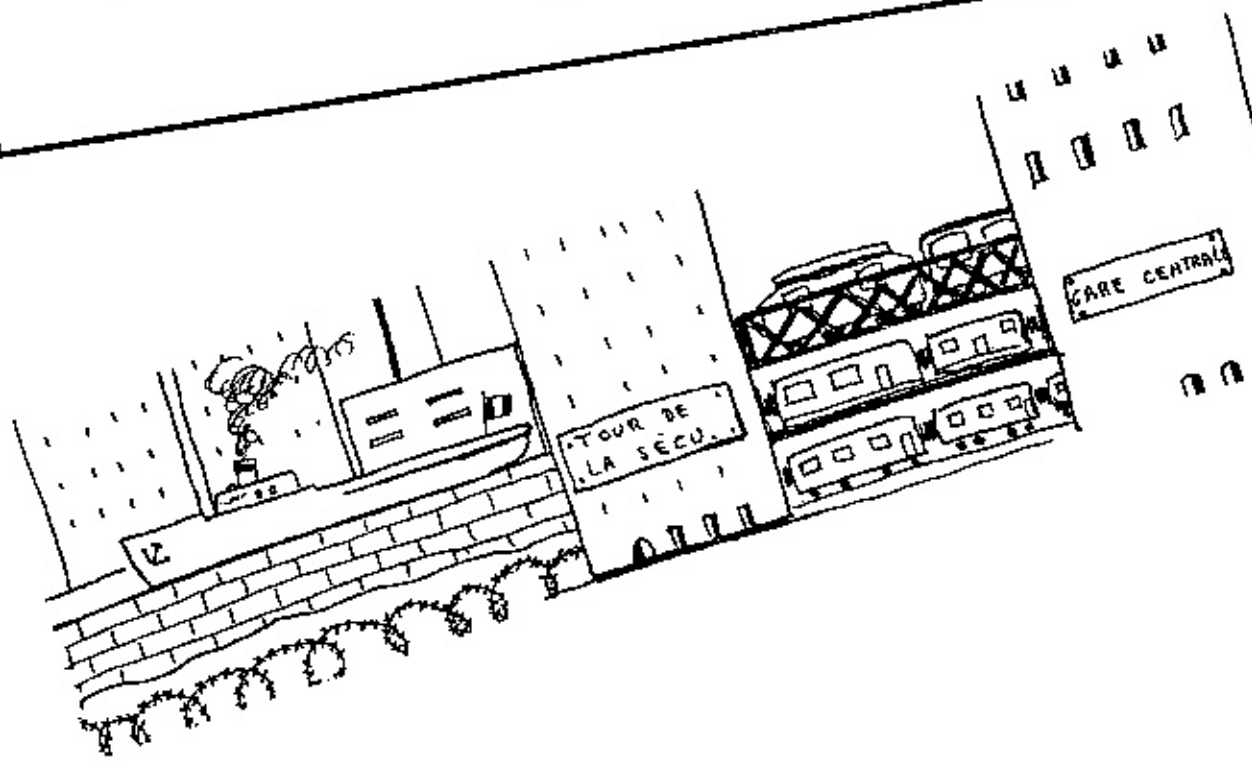
La pollution s'accroît,
 Les convois de trains la nuit hurlent,
 les crissements des pneus nous précipitent à nos fenêtres,

Ce n'est plus la Seine qui déborde, mais les bruits qui inondent nos artères.

Les études et les projets d'aménagement en cours aboutiront. Quel qu'en soit le résultat, ils verront le jour dans un Quartier qui a grand besoin d'évoluer.

A l'APAQS, nous bataillons ferme. Il nous faut espérer une réelle volonté d'écoute et de dialogue.

Mai 1994 - Denis DUBRAY



VISITE DU QUARTIER

Une visite du Quartier Seine a été effectuée le 5 mars 94 avec plusieurs représentants de la municipalité. 23 points ont été inscrits dans le compte rendu réalisé par les Services Techniques, concernant essentiellement la propreté, l'éclairage, la signalisation, la circulation des piétons et la vitesse.

Propreté

On pourrait résumer la situation en disant qu'on n'en voit pas le bout ... Si les abords immédiats de la gare sont à peu près régulièrement entretenus (en semaine), il n'en est pas de même dès que l'on s'éloigne de ce point stratégique.

Signalons :

- La rue George Sand, promenade favorite des chiens,
- La rue Horace Vernet qui avait toujours ses feuilles mortes de novembre,
- Les talus de la SNCF le long de la rue Jean Argeliès,

- Les Quai Gambetta et Jean-Pierre Timbaud qui, compte tenu de leur densité de fréquentation, méritent une mention particulière : plus d'un an sans balayeuse ni balai d'aucune sorte, hormis celui des riverains. Les jours de pluie, les personnes qui se garent le long de la Seine posent le pied dans des flaques de boue en descendant de voiture.

Nous avons demandé le passage d'une balayeuse le samedi matin sur les quais et le parc Jean Danaud.

Eclairage

Le renforcement de l'éclairage des rues George Sand, de l'Avenir et Horace Vernet devrait être réalisé dès cette année. L'ensemble du plan de modernisation des rue dont l'éclairage est insuffisant, de l'éclairage au niveau de tout Juvisy, devrait être réalisé dans l'exercice 95.

Signalisation

La plupart des points inventoriés lors de la visite du 5 mars ont déjà été traités ou sont en cours de traitement.

Il s'agit essentiellement du marquage au sol (peinture rouge brique) des passages pour

piétons du pont SNCF, et des quais. Des incitations à ralentir ont été mises en place le long des quais, depuis la limite d'Athis jusqu'au carrefour de la rue de Draveil. Au delà, les travaux sur le Quai Gambetta devraient être réalisés en 1995 : marquages au sol, rétrécissements de chaussée par bornes verticales etc...

Nous avons demandé à ce que l'on accentue le caractère "entrée de ville" aux limites de Juvisy et des communes voisines d'Athis et de Viry.

Reste néanmoins le carrefour entre la rue Monttessuy et la sortie du pont SNCF, devant l'école.

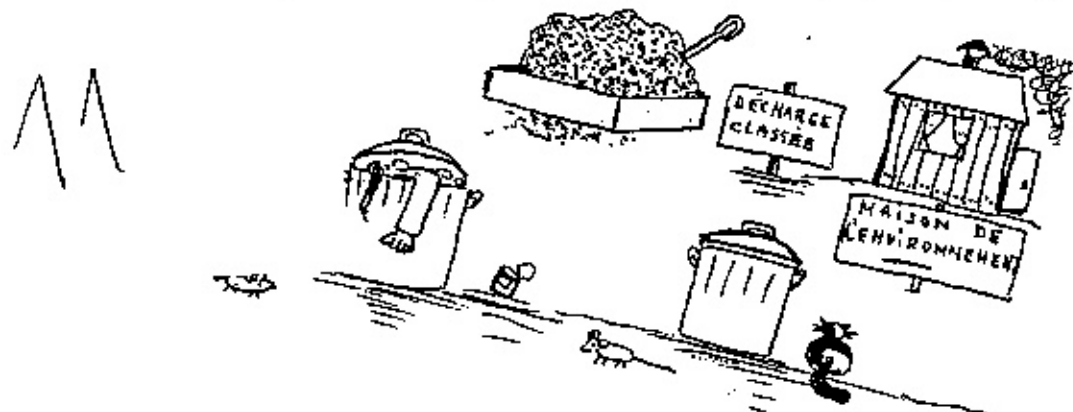
La réponse écrite que nous a communiquée la mairie n'a pas encore été suivie d'effet : "L'aménagement de ce carrefour qui ne fonctionne pas bien et au niveau duquel la sécurité des piétons n'est pas complètement assurée, doit faire l'objet d'une étude d'aménagement complet (feux tricolores et flots) dont la réalisation sera effectuée avant juin 1994."

Cependant, il faut ajouter que c'est le Département qui devrait être en charge de ce secteur, situé sur son territoire (la rue Monttessuy est une route départementale).

Pont SNCF

Ce point avait déjà fait l'objet d'un commentaire dans le "Seine info" de l'année dernière. Le passage rétréci pour les piétons sur le trottoir à proximité de l'escalier vers la sortie mairie est à réaménager en priorité, en raison du danger qu'il représente pour les personnes qui se croisent à cet endroit. Il faut mettre en place des bordures chasse-roues qui n'empiètent pas sur le trottoir.

Quant aux travaux, on se demande toujours si l'initiative viendra de la SNCF, en charge des structures inférieures d'étanchéité, ou de la mairie, en charge de la chaussée, des trottoirs et des rambardes. Il est vrai que, sans même compter le remplacement des rambardes en si mauvais état (et d'un autre âge...), les coûts estimés sont très élevés. Ceci implique, bien entendu, la recherche d'un financement extérieur à la commune.



Après la pluie ...

Juste après l'averse, tout est plus beau
 La nature du Quartier est plus nette
 Chaque trou de trottoir est plein d'eau :
 A deux pieds, les gamins s'y jettent.

Laisant les trous, la ville fait des heureux.
 De quoi nous plaignons-nous ?

Au creux des caniveaux viennent se réfugier,
 En colonnes, mégots, papiers, sable et saletés.
 L'ensemble est humide, bien tassé, presque rangé.
 Cet amas sage tient le haut du pavé.

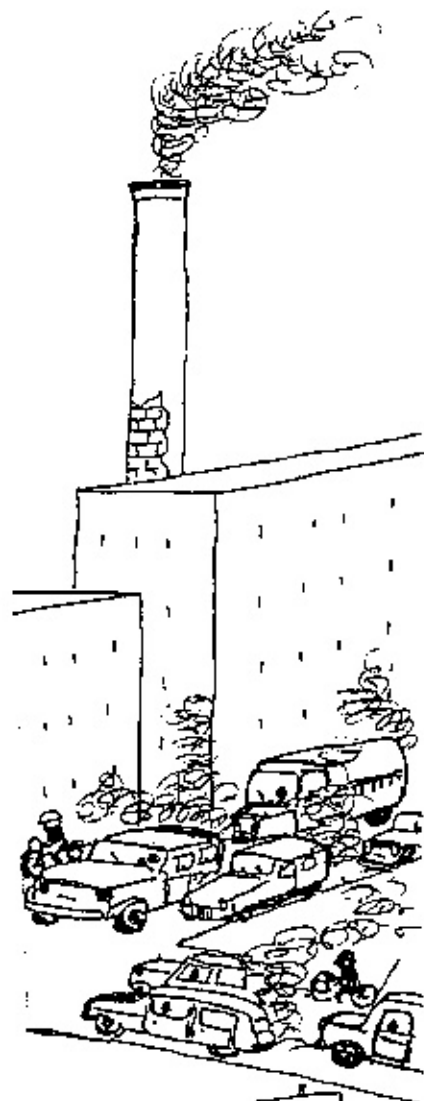
Balais, pelles et poubelles se reposent.
 De quoi nous plaignons-nous ?

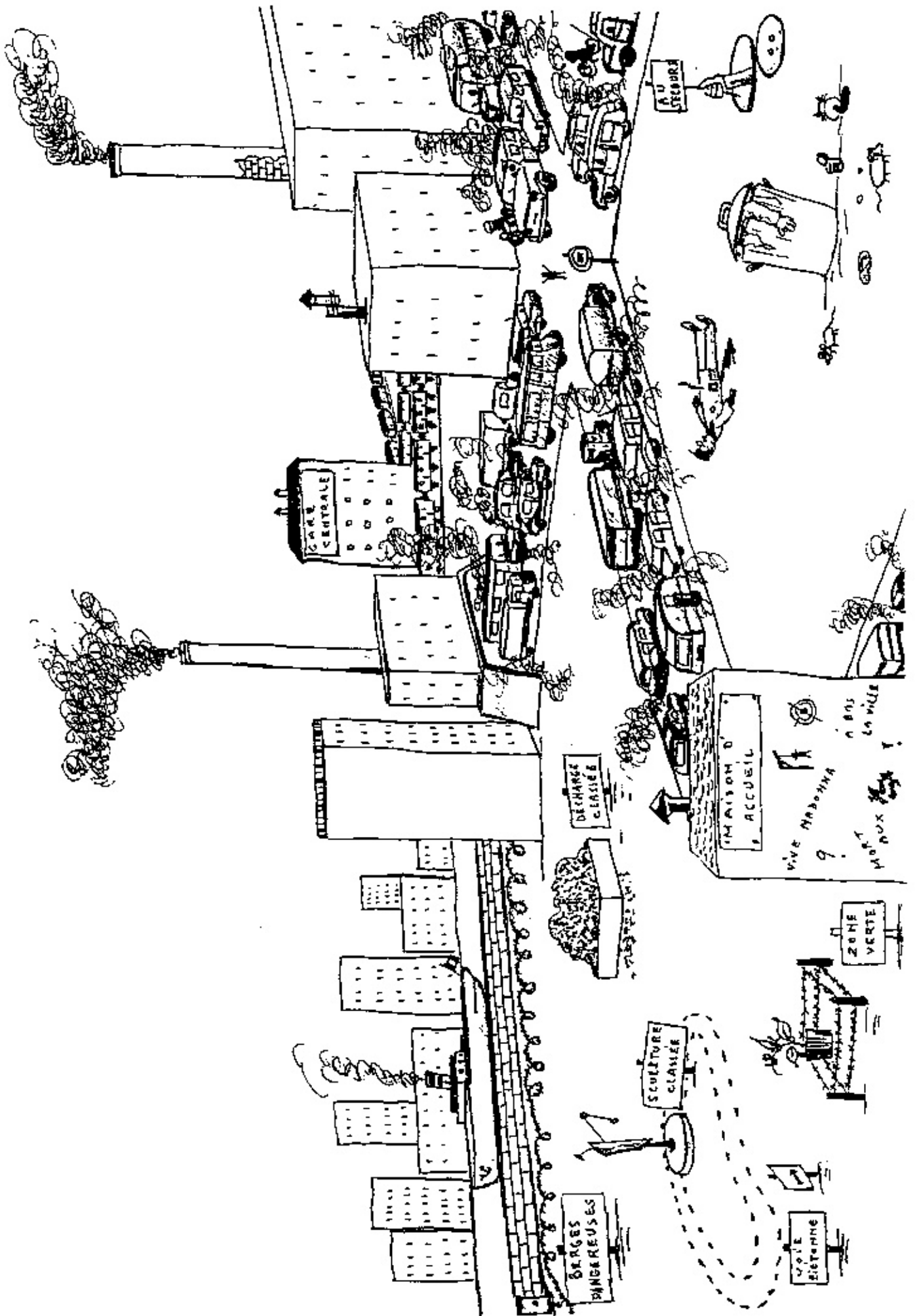
Les bouchons se forment, l'eau est prisonnière.
 Par où aller ? Où s'étaler ? Qui éclabousser ?
 La seule sortie possible est cette route passagère :
 Glissant sur la chaussée huileuse, l'eau se libère.

Risquant le choc, les voitures ralentissent.
 De quoi nous plaignons-nous ?

... vient le beau temps.

Mai 1994 - Denis DUBRAY





ASSEMBLEE GENERALE DE L'APAQS

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'APAQS s'est tenue le 25 avril 1994, salle de la poste, rue Montessuy.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu se tenir régulièrement.

La précédente Assemblée Générale avait eu lieu en mai 93.

RAPPORT MORAL

1- LES ADHERENTS

En 1993, 73 adhérents avaient cotisé à l'APAQS. Au début 1994, 90 adhérents ont déjà cotisé.

2- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de l'APAQS, il n'y a pas de renouvellement des membre du Conseil d'Administration cette année.

3- ACTIVITES

Elles peuvent se résumer ainsi :

- Réunions avec les adhérents ; elles ont porté principalement sur les problèmes économiques. Réunions avec les commerçants en mars et octobre 1993, et mars 1994.

- Réunions avec la municipalité

- Participation aux commissions extra-municipales (circulation, bruit, mobilier urbain).

- Tour du Quartier Seine avec les département Urbanisme et Services Techniques de la municipalité (mars 94).

- Sécurité des personnes et des biens : réunion avec les riverains de la rue Jean Argeliès et le représentant du Commissaire de Police (janvier 94).

- Relance pour la levée des emprises d'étude du RER-D.

- Présence à des Conseils Municipaux (octobre 93, janvier et février 94).

- Participation à la vie associative de Juvisy :

- Dernie journée des associations (septembre 93)

- Réunion inter-associations juvisiennes (novembre 93)

- Contacts avec les Associations de l'Essonne :

- Plans d'exposition aux risques d'inondation (FERI) avec les Association de riverains de la Seine.

- Port autonome de Vigneux

- Liaison A6/RN6

- Elaboration de "Seine info" (décembre 1993).

- Réunions internes du bureau de l'APAQS et de son Conseil d'Administration (réunions mensuelles).

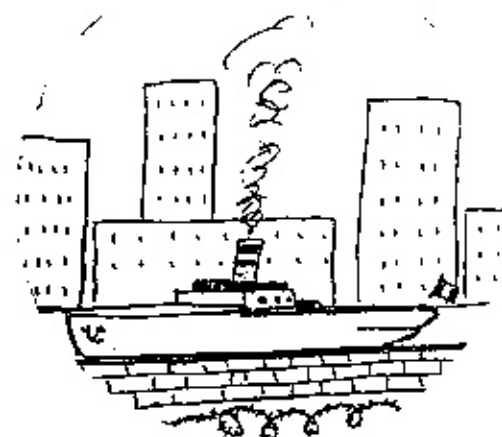
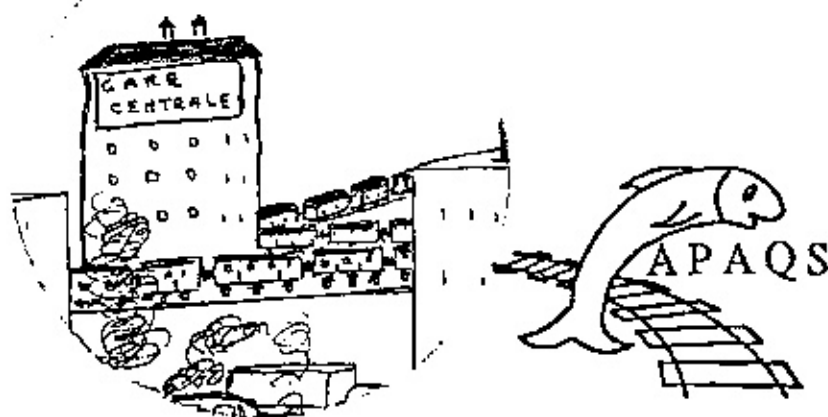
RAPPORT FINANCIER

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du trésorier, qui fait apparaître un solde financier de 14 318,76 F.,

- approuve le rapport financier, y compris les comptes arrêtés au 31/12/93,

- donne quitus au Conseil d'Administration pour les opérations afférentes à l'exercice 1993.

- maintient la cotisation de base à 50 F. par adhérent.



LA BALLADE DES SQUATTERS

Au fil u temps, rappelons les actions qui ont été engagées :

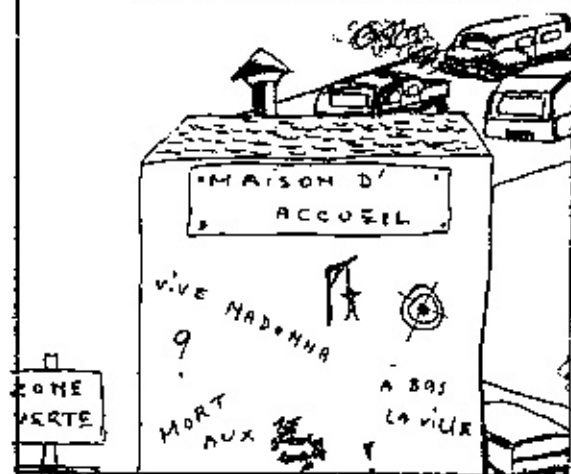
- Evacuation d'un pavillon Quai Jean-Pierre Timbaud après que celui-ci ait été incendié.
- Démolition du bâtiment situé au 35, Quai Gambetta.
- Démolition des locaux "Coferacier", de la rue Danton à la rue Jean Danaux.

Dernièrement :

- Murage et blocage des accès des locaux industriels "Supemec", Quai Gambetta et rue Montessuy.

Aujourd'hui :

- Pressions tant de l'APAQS que de la Municipalité auprès du notaire en charge de la succession difficile du 41 rue Montessuy, afin que cessent les nuisances graves provoquées par les squatters.
- L'incendie de la nuit du 19 au 20 mai 1994 accélérera-t-il une solution finale ?



Et voici ...

LE BULLETIN D'ADHESION DE VOTRE VOISIN !

Je désire adhérer à l'Association pour l'Aménagement du Quartier Seine de Juvisy.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Je joins un chèque de 50 Francs à l'ordre de l' APAQS et j'envoie le présent bulletin à :

APAQS
BP n° 3
91261 JUVISY CEDEX